



J'ai acheté une voiture fortement accidenté sans le savoir.

Par **St Bernard**, le **01/11/2022 à 14:46**

Bonjour, rnJe me suis rendu chez un professionnel de l'automobile pour voir une voiture Mercedes Amg gts, j'avais été séduit par la ligne, le design et surtout l'état de la voiture (enfin les partis visibles),car il avait collé la voiture la face arrière et la face côté conducteur contre les mûrs. rnQuelques jours plus tard, je me suis aperçu que le rétroviseur côté conducteur était fortement abîmé, la jante arrière du même côté était aussi abîmé. Malheureusement l'aile arrière et le passage de roue était déformées et retouché avec de la peinture, toujours du même côté. Je lui avais mis la pression que c'était pas normal, vu le prix de la voiture, finalement il me la pris en charge. rnJe me suis dit, il m'a laissé partir sans me dire tout ces problèmes, qu'est-ce qu'il me cache encore et qu'il faut que je découvre encore. rnLors de la découverte de la voiture chez ce professionnel, je lui avait dit quand ont était devant la voiture, comment se fait-il qu'ils n'y a pas de traces d'impacts de gravillons sur la partie avant ?. Puis il me répond que le bouclier avant avait été changer et repeint, je lui dis, la voiture avait telles été accidentées et avait elle été passer aux marbres ?. Alors il me répond que NON,mais que c'est juste le bouclier avant qui avait été touché et changer et repeint. (La c'était le premier mensonge), Il rajoute que vous avez de la chance, ils vous ont mis le bouclier du modèle R, c'est à dire du modèle le plus puissant de ce modèle. (Là c'était le deuxième mensonges.)rnJe lui avais demandé, s'il y a un carnet d'entretien il me répond que oui, mais qu'il n'est la pas ici. (La c'était le troisième mensonge), car au jours d'aujourd'hui c'est à dire quatre mois après, Je n'ai toujours pas de carnet d'entretien malgré les multiples relances. rnAprès quelques semaines d'utilisation, j'ai eu des fuites assez importante au niveau du réservoir additionnel d'huile, il me la pris en charge assez rapidement, par contre pour lautre fuite,il ma dit que la piece n'était pas disponible, la aux jour d'aujourd'hui ça fait environ trois mois que j'attends la pièce et donc la réparation. J'ai téléphoné à un autre concessionnaire Mercedes, il mon dit que là pièce était disponible sous trois jours ouvrés. Je pense qu'il est de

mauvaise fois, car cette pièce n'ai pas couvert par la garantie qu'il m'avait donné..rnTout ce que je viens de vous énumérer, ce n'est que le début de l'iceberg. rnPendant tout ce temps, je ne sais pas mais j'avais l'impression qu'il me cachait quelques chose. rnBen, lors de l'achat il me disait que la voiture était d'origine de l'Allemagne, (La c'était le quatrième mensonge) car elle est d'origine de la Californie. rnUn amis ma donné un site payant pour connaître l'historique complet de la voiture, bon pour avoir ce rapport il faut payer 25 euros. Au début j'avais un peu hésiter, mais je l'ai fait quand même. rnET LÀ LE CHOC je n'en revenais pas, sûr le rapport la voiture apparaît sur des photos avec le numéro de châssis de ma carte grise. J'étais incroyablement choqué, car quand j'avais vue l'état de la voiture au mois de mai 2021. Elle était en état dépave, il n'y avait plus de face avant, n'y de côte droit, ses parties là était complètement arrachés, le côté gauche était était dans un très mauvais état là roue avant gauche était en partie arrachés. rnJ'ai l'habitude de changer de voiture tout les ans, mais là elle est invendables vu l'historique de la voiture, et je me retrouve sans carnet d'entretien à ce jour. rnJe suis contraint de garder la voiture jusqu'à la fin de mes jours. rnIl à obtenu mon consentement à l'achat du véhicule par des manoeuvres et mensonges et dissimulation intentionnelle. Ils n'arrêtait pas de baratiner, même pendant la signature, il m'étais impossible de me concentrer sur ce que je signait, car il me déconcentrait en permanence, il m'avait également mis la pression, parce que soit disant il avait une autre personne au bout du fil qui soit disant était très intéresser par cette voiture, mais je lui avais dit qu'il me fallait dû temps pour réfléchir. Puis il m'a remis une couche pour m'inciter à soigné, il n'arrêtait pas de me mettre en confiance pour que je signe. Au jour d'aujourd'hui je regrette d'avoir fait confiance à cet individu sans scrupules ni loi. Que puis-je faire ?, car j'ai été victime d'abus de confiance, des manoeuvres, mensonges et dissimulation intentionnelle. rnMerci pour vôte aides. rnBien cordialement

Par **BrunoDeprais**, le **01/11/2022 à 16:31**

Bonjour, rn rn rnVous pouvez éventuellement demander la nullité de la vente pour dol.

Par **Lag0**, le **01/11/2022 à 17:22**

[quote]rnVous pouvez éventuellement demander la nullité de la vente pour dol.rn rn[/quote]rn rn rnBonjour, rn rnA condition de pouvoir démontrer que le vendeur a bien dit ce qu'il a dit. Dans la mesure où tout a du se faire oralement, cela me semble difficile.

Par **St Bernard**, le **01/11/2022 à 17:37**

Bonjour, rnEffectivement tout ce qu'ils m'a dit c'est oralement. rnCar, je n'aurais jamais acheté cette voiture avec un historique pareil, en plus il n'y a pas de traces de carnet d'entretien de la voiture. rnJe ne peux pas me permettre d'acheter une voiture sans carnet d'entretien, ni accidenté. Vu que je change les voiture tout les ans. rnJe peux prouver ma bonne fois, car aux niveaux de la préfecture ils ont l'historique de toutes mes voiture et que je change en moyenne tous les ans.

Par **St Bernard**, le **01/11/2022 à 18:23**

Re bonsoir, rnEn plus, ce vendeur à fait publié cette voiture dans la rubrique des voitures non accidentées. Ce qui induit en erreur les futurs acheteurs. C'est de la dissimulation intentionnelle. rnJ'avais également laissé un bon commentaire sur le site de ce professionnel. Comme quoi j'étais très satisfait de cette entreprise, et que j'avais conseillé aux personnes qu'ils pouvaient acheter les yeux fermés,et que ce professionnel était très sympathique et professionnel à la fois. Pourquoi croyez vous que j'ai mis un commentaire pareil, parce que cet individu ma manipulé à 200%. Malheureusement je me suis trompé sur ce personnage. rnCe commentaire je l'avais posté quelques heures après l'achat de la voiture.

Par **Visiteur**, le **01/11/2022 à 23:48**

BonjourrnPour une action la plus efficace possible, dans le cadre très particulier de votre affaire, prenez un bon avocat.

Par **St Bernard**, le **02/11/2022 à 06:47**

Bonjour, rnMerci pour vôtre conseil, Je pense que vous avez raison. rnIl me faut un très bon avocat. rnDans tous les cas, Je ferai tout mon possible pour que ce professionnel soit puni et remis à sa place. Car,si j'abandonne, il va recommencer avec une autre personne. rnMerci encore à vous pour tous vos conseils. rnNota: Le 26 Octobre 2022 je lui ai envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception et mise en demeure. rnPour objet : Demande d'indemnisation ou d'annulation de la vente en raison d'un dol en vertu de l'article 1137 du code civil.

Par **chaber**, le **02/11/2022 à 08:13**

bonjourrn""Si vous **achetez sans le savoir un véhicule accidenté à un professionnel**, sachez que la loi vous protège. Outre la garantie commerciale proposée ou non par le professionnel, vous bénéficiez [d'une garantie légale de conformité](#) dont la durée est de six mois pour les véhicules. Depuis mars 2015, tout professionnel est d'ailleurs tenu d'indiquer dans les conditions générales de vente les conditions de ces garantiesrnEn cas de défaut grave qui empêche le véhicule de circuler ou qui diminue son utilisation à tel point que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, il existe également une garantie contre les vices cachés ([art. 1641 et suivants du Code civil](#)). L'acheteur dispose d'un délai de deux ans pour mettre en œuvre cette garantie et peut solliciter **soit l'annulation de la vente**, soit une réduction du prix de vente.""rn rn rn rnÀ noter : Pour être considéré comme vice caché, le défaut doit être caché au moment de la vente. Tout défaut constaté lors de l'examen du véhicule ne constitue pas un vice caché. De même, [les défauts mentionnés sur le rapport du contrôle technique](#) sont considérés comme apparents.rn rn rn rn <https://www.largus.fr/dossiers-thematiques/tout-savoir-pour-changer-de-vehicule/acheter-ou-vendre-une-voiture-accidentee->

Par **St Bernard**, le **02/11/2022 à 10:31**

Bonjour, rnJe vais passer par le service juridique de mon assurance voiture. La comme dit précédemment je lui ai envoyé un courrier recommandé avec accusé de réception et mise en demeure. Je pense que c'est la première étape, je ne sais pas s'il va y répondre. rnJe pense que la deuxième l'étape ,c'est de passer chez un expert automobile pour faire expertiser la voiture. rn rnIl est bien dommage, que l'on ne peux pas joindre des photos, car vous comprendriez mieux pourquoi je veux faire ces démarches. Je vous aurais montrer la voiture comme est actuellement, et dans l'état quelle à été en Juin 2021. Ça vous permettraient de plus facilement de me comprendre. Faut pas oublier, que cette voiture est capable de dépasser allègrement les 310 km/h, et quand vous voyez l'état de la voiture en Juin 2021. Car, si la réparation à été mal fait, Je me mets en danger moi-même et les autres usagers de la route. Il est évident que je ne vais pas rouler tous les jours à cette vitesse là tous les jours. Juste pour info: j'ai de la chance d'habiter à la frontière Allemande.